

Communiqué de presse

***Eau Secours!* insiste auprès du gouvernement
Il faut rétablir le moratoire sur le captage d'eau
« Cette eau vitale appartient aux générations futures »
déclare la vice-présidente d'*Eau Secours!*, Martine Ouellet**

Montréal, le 23 janvier 2004 – La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau – *Eau Secours!* insiste auprès du gouvernement Charest à l'effet de décréter un moratoire sur tout nouveau permis de captage d'eau pour le commerce.

Depuis 1998, la Coalition s'insurge contre le captage d'eau à gogo. Le gouvernement ne connaît pas l'état des nappes d'eau souterraine du Québec. Ne connaît pas les temps de recharge de celles-ci, donne l'eau du Québec à qui mieux mieux. De plus il ne reçoit aucune redevance sur l'appauvrissement de nos nappes phréatiques. C'est de la dilapidation pure et simple du patrimoine hydrique du Québec.

L'eau du Québec appartient à tous les Québécois et à toutes les Québécoises

Eau Secours! se prononce contre tout nouveau projet d'eau embouteillée. Nous demandons au gouvernement de remettre en place le moratoire pour tous les nouveaux projets d'exploitation commerciale de l'eau tel que celui qui a été mis en place de décembre 1997 à 1998. La multiplication des permis rend la situation pire qu'à cette époque. L'eau n'appartient pas aux actionnaires des compagnies, ni aux actionnaires des coopératives. Avant d'autoriser des nouveaux projets, le Québec doit:

Assumer sa responsabilité envers l'exploitation de la ressource et son utilisation équitable. Pour ce faire, il doit faire le diagnostic des nappes phréatiques afin de prendre des décisions en toute connaissance de cause, tel que le recommandait la commission Beauchamp sur la gestion de l'eau du Québec.

Actuellement l'eau est pompée gratuitement et elle est vendue à plusieurs milliers de fois plus cher que l'eau du robinet sans assurer, une qualité équivalente aux consommateurs.

La vice-présidente d'*Eau Secours!*, Martine Ouellet s'interroge à savoir : « *Pouvons-nous identifier un seul pays qui laisse exploiter son pétrole gratuitement ? Comment se fait-il qu'au Québec nous laissions sortir gratuitement une ressource encore plus vitale, sans aucune contrepartie et sans savoir si elle ne nous manquera pas cruellement demain? Il est donc urgent de rétablir le moratoire sur toute*

nouvelle exploitation des nappes phréatique pour le commerce de l'eau avant que l'on ne se fasse brader la ressource par tous les investisseurs privés avides de profit. »

Gare aux arnaques

Eau Secours! met en garde les québécois et québécoises contre toute compagnie, organisme ou coopérative sollicitant de l'argent sans se conformer à l'esprit des règles de la commission des valeurs mobilières du Québec.

Si l'eau du territoire du Québec est à tous les Québécois et à toutes les Québécoises c'est avant tout « *une loi de l'eau qu'il nous faut* » afin que tout projet d'exploitation de la ressource eau puisse être encadré par des règles édictées dans une perspective de développement durable qui tienne compte de l'environnement et des besoins des générations futures